

MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 15 décembre 2015

Etaient présents : GRASSA Martine, MONNIN Marie-Claire, GODARD Jean-Louis, MARSOUDET Laurent, BERHAULT Jacques, GODARD Vincent, GREUSARD Liliane, MONNIN Antoine, ROLET Jean-Yves et ROLET Joëlle.

Absent excusé : Mme PONTIUS Nathalie en début de séance, procuration à Mme GRASSA Martine

1. Autorisation d'engager de liquider et mandater les dépenses d'investissements.

Le Maire sollicite l'autorisation du Conseil pour pouvoir dès janvier engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans les limites prévues (soit le quart des dépenses prévues au budget 2015), en attendant le vote du budget.

Unanimité

2. Décisions modificatives budgétaires

Mme le Maire précise que suite à l'achat de la parcelle forestière Rousillon, sur le budget bois il serait souhaitable d'augmenter les crédits au chapitre 21 article 2117 de 4000€, soit les écritures suivantes :

Article/Chap.	Désignation	F	I	S	Opéra°	Serv.	Fonc.	Proposé	Voté	R/O	Type *
021/021	Virement de la section de fonct	I	R					4 000.00 €	4 000.00 €	○●	S. à S.
023/023	Virement section investissement	F	D					4 000.00 €	4 000.00 €	○●	S. à S.
2117/21	Bois, forêts	I	D					4 000.00 €	4 000.00 €	●○	
7022/70	Coupes de bois	F	R					4 000.00 €	4 000.00 €	●○	

*S.-B. : Semi-budgétaire; S. à S. : Ordre de section à section; I. S. : Ordre à l'intérieur de la section

Accord à l'unanimité.

3. Déneigement 2016

Mme le Maire propose que l'entreprise SAGE Gabriel et Fils soit reconduite pour le déneigement, salage/sablage des voies communales en 2016, pour la somme de 200€ HT/passage.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

4. Statuts de l'association du comice agricole

Après redécoupage des cantons, les statuts ont dû être revus (le 07 mars 2015).

Le nom de l'association devient : "**Comice agricole de Levier-Frasne-Usiers**" (article 16), à l'article 17, les 15 communes s'engagent à recevoir le comice selon l'ordre établi, et l'article 18 stipule que chaque commune est membre de droit avec une voix pour les AG.

Unanimité pour valider les modifications de statuts.

5. Désaffectation de la réserve incendie suite à la vente CLEMENT Joseph

Pour faire suite au fait que le SDIS ne référence plus cette réserve cadastrée ZE n°15 comme utile à la lutte contre l'incendie, il convient de la désaffecter de son rôle d'intérêt général.

Accord 10 voix POUR, 1 CONTRE

Et pour faire suite également à la vente de cette réserve obsolète à Mr CLEMENT Joseph, pour un montant de 500€, il convient d'acter son déclassement du domaine public.
Accord 10 voix POUR, 1 CONTRE

6. Tourbière

Pour faire suite aux différentes visites et à la réunion publique, Mme le Maire explique qu'il est nécessaire de prendre une délibération concernant l'inscription de la tourbière de Villeneuve dans le projet LIFE+ de Réhabilitation fonctionnelle des tourbières du massif du Jura.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve l'inscription dans ce projet de la tourbière de Villeneuve d'Amont localisée sur son territoire communal et appartenant au site Natura 2000 « Vallée de la Loue et du Lison »,
- approuve la réalisation, dans le cadre de ce projet, d'une étude aboutissant à la proposition de mesures de gestion (plan de gestion) pour le site. **Une fois ces propositions émises, la commune sera à nouveau consultée pour se positionner sur leur réalisation dans le cadre du projet LIFE+.**

POINTS A VOIR :

- Rallye Neige et Glace : cette année, le rallye ne fait que passer et ne s'arrête pas à Villeneuve d'Amont. La date de passage sera le 02 février 2016, vers 20h40.
- Distribution des colis de Noël : Réception des colis le vendredi 18 décembre : organisation de leur distribution.
- compte-rendu : aucun reçu.
- Agence de l'eau : baisse des aides attendues suite à une incidence sur la gestion de l'épandage des boues.
2 épandages pourraient être proposés dorénavant.
Lors d'une prochaine réunion des sociétaires de la fromagerie, Vincent GODARD et Jean-Yves ROLET proposeront à d'autres agriculteurs d'épandre les boues.
- ADAPEI : Bon résultat de l'opération brioche : 360 € récoltés pour Villeneuve d'Amont.
- Courrier de demande de subvention pour la scérosenplaque. Le courrier sera classé et étudié au moment du choix des subventions attribuées.
- Ligue contre le cancer : 1172 euros récoltés pour Villeneuve d'Amont
- Courrier de Mr OREN Philippe précisant sa démission de son poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe sur la station d'épuration de la Commune. Toute personne intéressée pour ce poste peut se présenter à la Mairie.
- Présentation du site internet de la commune de Villeneuve d'Amont par Mr BERHAULT Jacques, adresse à saisir : **villeneuve25270.fr**
- Suite à la demande d'associations, la commission des bâtiments visitera courant janvier la remise communale à côté de l'église, pour étudier la faisabilité d'un projet de réhabilitation.
- Date prévisionnelle du prochain Conseil : 14/01/2016.

La séance est close à 22h35

Vu par Nous, Maire de la Commune de Villeneuve d'Amont pour être affiché le 22 décembre 2015, à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

La Maire,
Martine GRASSA

